



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises

**Enquête de 2002 sur les industries
de services: comptabilité et tenue
de livres**

Brochure d'information

*(Comprend un guide de déclaration relié
au questionnaire et d'autres renseignements
concernant cette enquête et Statistique Canada)*

**Ce guide est conçu pour fournir des renseignements additionnels
pour les différentes étapes de votre questionnaire. Si vous avez
besoin de renseignements complémentaires,
veuillez communiquer avec nous.
Un agent de Statistique Canada se fera un plaisir de vous aider.**

Ligne d'aide : 1 888 881-3666



5-3300-180.4: 2002-04-16 SQC/UES-307-75135



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



Saviez-vous?

Le secteur de la comptabilité, de la préparation des déclarations de revenus, de la tenue de livres et de la paye est un secteur très dynamique, avec un revenu total d'environ 7,5 milliards de dollars par année. Plus de 25 000 entreprises figurent dans le Registre des entreprises de Statistique Canada comme appartenant à cette branche d'activité.

Les travailleurs indépendants constituent 49 % des entreprises énumérées, tandis que les autres 51 % sont des entreprises qui comptent un employé ou plus. Les petites entreprises sont les plus nombreuses; 9 691 d'entre elles comptent de un à quatre employés; 144 entreprises de taille moyenne comptent 50 à 99 employés et 13 grandes entreprises emploient 500 personnes ou plus.

Le succès du système statistique du Canada repose
sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et
la population, les entreprises, les administrations canadiennes
et les autres organismes.
Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de
produire des statistiques précises et actuelles.



Table des matières

	Page
La Loi sur la statistique	4
Nom et adresse	4
Section A: Renseignements généraux	4
Objet de l'enquête	4
Avantages des données pour la branche de la comptabilité et de la tenue de livres	4
Ententes de partage des données	5
Confidentialité	7
Directives générales	7
Section B: Activité commerciale principale	8
Description basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	8
Section C: Renseignements sur la période de déclaration	10
Section D: Organisation de l'unité commerciale	10
Section E: Revenus	11
Section F: Dépenses	15
Section G: Caractéristiques de l'effectif	18
Section H: Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients	19
Section I: Attestation	20
Section J: Commentaires	20
Quelques questions qui sont souvent posées	21
Comment obtenir les données de Statistique Canada	23



La Loi sur la statistique

La *Loi sur la statistique* exige des entreprises et des particuliers qu'ils fournissent les renseignements nécessaires à la production de statistiques officielles. La réponse à cette enquête sur les entreprises est obligatoire parce que les résultats sont utilisés directement ou indirectement par des programmes ayant été mandatés légalement par le Parlement. Vous pouvez consulter une copie de la Loi sur la statistique sur le site Web de Statistique Canada (aller à www.statcan.ca et suivre les liens sous « À propos de Statistique Canada », ensuite « Confidentialité et protection des renseignements personnels »).

Nom et adresse

Veuillez vous assurer que les renseignements pré-imprimés sur la première page du questionnaire sont exacts. Si nécessaire, veuillez corriger dans les cases correspondantes.

Section A: Renseignements généraux

Objet de l'enquête

Statistique Canada a besoin de renseignements sur cette branche d'activité afin d'évaluer ses tendances dans des secteurs comme l'emploi, les revenus, le profit ainsi que sa contribution à l'économie canadienne. En complétant ce questionnaire, vous contribuez à mesurer la production économique au pays – le produit intérieur brut (PIB). Les entreprises et les administrations publiques s'appuient sur ces renseignements pour prendre des décisions économiques cruciales. À titre d'exemple, la Banque du Canada se fonde sur le PIB pour prendre des décisions qui influencent les taux d'intérêt et de change qui, à leur tour, influencent le cours des affaires.

Cette enquête fait partie du programme des enquêtes unifiées sur les entreprises (EUE) qui incorpore quelques enquêtes-entreprises en un cadre unique en utilisant des questionnaires ayant une présentation, une structure et un contenu qui sont cohérents. Par le biais de l'approche unifiée, les entreprises ayant des activités dans différentes branches fournissent des renseignements similaires pour chaque branche d'opération.

Avantages des données pour la branche de la comptabilité et de la tenue de livres

Les résultats de l'enquête broseront un tableau plus clair de la taille et de la structure de la branche. Par exemple : la part des revenus et des profits de la branche des petits cabinets comparativement aux grands cabinets, le revenu moyen par cabinet et par partenaire, le nombre moyen d'employés professionnels et non professionnels selon la taille du cabinet. L'enquête mesurera le déplacement des sources de revenus des services de comptabilité traditionnels vers les services de consultation et les autres domaines de spécialisation.



La présente enquête fera la lumière sur la répartition provinciale des services de comptabilité et de tenue de livres et fournira des renseignements précis sur les cabinets qui offrent des services de tenue de livres et de préparation de déclarations de revenus ainsi que sur les cabinets de comptables.

Les **cabinets qui offrent des services de comptabilité et de tenue de livres** pourront utiliser les données comme points de repère pour comparer leurs marges bénéficiaires et leurs dépenses avec celles des cabinets de taille semblable. Les cabinets de comptables qui tirent de la consultation des revenus de plus en plus importants pourront évaluer ce virage à la lumière des tendances de la branche. Les données pourront servir à évaluer la base de clients et la part de marché.

Les **associations de comptables** pourront utiliser les données pour promouvoir l'industrie des services de la comptabilité et obtenir un tableau plus précis de sa croissance et de ses tendances.

Les **analystes commerciaux et les analystes du gouvernement** utiliseront ces données pour mieux comprendre l'industrie de la comptabilité et de la tenue de livres et son interdépendance avec les autres secteurs de l'économie.

Les **investisseurs** pourront consulter les principales données sur le rendement de la branche, ce qui pourrait entraîner un meilleur accès à des capitaux de placement, plus particulièrement pour les plus petits cabinets.

Le **gouvernement** a besoin de données exactes sur toutes les branches d'activité pour produire des statistiques sur la production nationale (PIB) par province et par branche. Ces statistiques servent à surveiller les cycles économiques et à promouvoir un climat économique concurrentiel et efficient. Les résultats de cette enquête généreront des données plus exactes sur le commerce interprovincial, ce qui améliorera la qualité des statistiques économiques provinciales. Ces statistiques économiques provinciales sont utilisées pour calculer la juste part des provinces des paiements de transfert fédéral-provincial pour les programmes de santé, d'éducation et les programmes sociaux.

Ententes de partage des données

Dans le but d'éviter le dédoublement des enquêtes et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes de partage des données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec bon nombre de ministères et d'organismes gouvernementaux qui ont également besoin de vos renseignements. Le but consiste à partager avec ceux-ci les données de quelques enquêtes pour les établissements commerciaux qui ont des activités dans leurs secteurs de compétences respectifs. **Ces ententes prévoient que les données partagées seront utilisées à des fins statistiques et demeureront confidentielles.** Si une entente de partage des données s'applique à une enquête particulière, les répondants en sont informés au moment de la collecte de données.



Il existe deux catégories d'ententes de partage de données selon la *Loi sur la statistique* :

Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de *Terre-Neuve-et-Labrador*, de la *Nouvelle-Écosse*, du *Nouveau-Brunswick*, du *Québec*, de l'*Ontario*, du *Manitoba*, de la *Saskatchewan*, de l'*Alberta* et de la *Colombie-Britannique*. Ces organismes statistiques ont été créés en vertu de lois provinciales qui les autorisent à recueillir eux-mêmes ce genre de données ou à les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. Ces lois procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoient des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

Des ententes ont été conclues en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique* en vue de partager des données tirées du programme de l'Enquête unifiée auprès des entreprises avec les organismes statistiques de l'*Île-du-Prince-Édouard*, du *Yukon*, des *Territoires du Nord-Ouest* et du *Nunavut*. Toutes ces ententes conclues en vertu de l'article 12 prévoient que les données demeureront strictement confidentielles.

En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef du Canada et en l'envoyant avec votre questionnaire dûment rempli. Veuillez indiquer les organismes auxquels vous ne voulez pas que les données soient transmises.

Nota — Ententes conclues en vertu de l'article 12 :

Pour les unités commerciales des industries manufacturières et de la foresterie, des ententes ont également été conclues en vertu de l'article 12 dans le but de partager des données avec les ministères et organismes suivants :

Ressources naturelles Canada, pour toutes les unités commerciales des industries manufacturières.

Le ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador; le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick; le ministère des Ressources naturelles du Québec; le ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario; le ministère de l'Énergie et des Mines du Manitoba; le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières de la Colombie-Britannique, pour toutes les unités commerciales dont l'activité gravite autour des métaux non ferreux (sauf l'aluminium), la fonte et l'affinage, la fabrication de matériaux de construction en argile et de produits réfractaires, la fabrication de ciment et la fabrication de chaux. En plus de permettre l'utilisation des données à des fins statistiques, les ententes conclues avec ces organismes leur permettent d'utiliser l'information conformément aux dispositions des lois de leur province.

Le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, pour toutes les unités



commerciales d'exploitation forestière, les scieries (sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente), les usines de placages et de contreplaqués de feuillus, les usines de placages et de contreplaqués de résineux, les établissements de préservation du bois, les usines de panneaux de particules et de fibres, les usines de panneaux de copeaux, les usines de pâte mécanique, les usines de pâte chimique, les usines de papier (sauf le papier journal), les usines de papier journal et les usines de carton.

Dans les cas où les renseignements sont déclarés de façon regroupée et qu'ils se rapportent à des activités ayant lieu dans plus d'une province ou d'un territoire, Statistique Canada peut attribuer une partie des renseignements déclarés à ces autres activités. Les renseignements attribués seront partagés en conformité avec les dispositions des articles 11 ou 12 de la *Loi sur la statistique*, tels que décrits précédemment.

Dans les cas où il y a un siège social distinct, Statistique Canada peut rajuster les recettes déclarées de ce siège social de sorte qu'elles reflètent plus fidèlement la valeur des services offerts par le siège social. Dans de tels cas, il y aura un rajustement correspondant aux dépenses déclarées des unités desservies. Les renseignements rajustés seront partagés en conformité avec les dispositions des articles 11 ou 12 de la *Loi sur la statistique*, tels que décrits précédemment.

Veuillez noter que Statistique Canada ne transmet aucune réponse d'enquête individuelle à l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces ententes de partage des données, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais suivant : **1 888 881-3666**.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles. La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. Tous les employés de Statistique Canada ont prêté un serment de discrétion et s'exposent à des peines sévères pour toute violation du secret professionnel. L'information recueillie ne peut en aucun cas être divulguée, pas même en se prévalant de la Loi sur l'accès à l'information ou de toute autre loi.

Statistique Canada publie seulement des données sous forme de résumés, de tableaux et de graphiques statistiques de façon à ce qu'aucun renseignement puisse identifier une entreprise individuelle.

Directives générales

Nota: Veuillez fournir des renseignements **seulement** pour l'(les) unité(s)¹ commerciale(s) indiquée(s) sur la première page du questionnaire. Quelques entreprises peuvent avoir des divisions ou des unités qui ont des activités dans

¹ Une unité commerciale est parfois désignée sous le nom d'emplacement ou d'exploitation.



des branches non considérées par l'enquête (par ex. construction, vente au détail, industries manufacturières, etc.). Si vous ne pouvez pas fournir des renseignements distincts pour l'(les) unité(s) commerciale(s) spécifiée(s), veuillez donner des précisions dans la section des commentaires à la fin du questionnaire.

Section B: Activité commerciale principale

Pour vérifier que vous avez bien reçu le questionnaire approprié, nous vous demandons de décrire brièvement la nature de votre activité commerciale pour la période de déclaration que vous allez indiquer sous la rubrique **Renseignements sur la période de déclaration**. La description devrait énoncer brièvement les principales activités de votre unité commerciale. (Une « unité commerciale » est définie comme le niveau de l'entreprise pour lequel il existe des activités communes et pour lequel on tient des livres distincts pour des données telles que les revenus, les dépenses et l'emploi.)

Une description détaillée de la branche de la comptabilité et de la tenue de livres figure ci-après. Cette branche compte trois principales catégories d'activités commerciales : les cabinets de comptables, les services de préparation de déclarations de revenus et les services de tenue de livres, de paye et autres services connexes. Vous devez indiquer, pour votre unité commerciale, l'activité **principale** qui décrit le plus exactement la principale source de vos revenus d'exploitation. Si l'activité **principale** ne correspond pas à l'une des catégories **susmentionnées**, veuillez décrire la nature de votre entreprise dans l'espace fourni à cet effet.

Description de la branche de la comptabilité et de tenue de livres basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Les catégories à être sélectionnées du questionnaire proviennent d'un système de codage connu sous le nom de **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)**. Ce système a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis ayant comme toile de fond l'Accord de libre-échange nord-américain. Le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure des activités économiques des trois pays ainsi qu'un cadre statistique commun qui facilitera l'analyse des trois économies.

Sous le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), l'industrie de la comptabilité et de la tenue de livres compte trois principaux types de services commerciaux. Ces services sont définis ci-après :

- **Cabinets de comptables**

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir une gamme de services comptables tels que la préparation d'états financiers, la préparation de rapports de comptabilité de gestion,



l'examen et la vérification de documents comptables, l'établissement de budgets, la conception de systèmes comptables et la prestation de conseils sur des questions liées à la comptabilité. Ces établissements peuvent aussi assurer des services connexes tels que des services de tenue de livres, des services de préparation de déclarations de revenus, des services de paye, des services consultatifs en matière de gestion et des services aux entreprises insolvable.

Inclusions : Comptables professionnels

Services de comptabilité professionnelle
Bureaux de vérification comptable
Cabinets de comptables agréés
Cabinets de comptables professionnels
Cabinets d'experts-comptables

Exclusions : Établissements dont l'activité principale consiste à :

- fournir des services de préparation des déclarations de revenus, sans fournir en outre des services de comptabilité ou de vérification (classés sous, Services de préparation des déclarations de revenus).
- fournir des services de tenue de livres, de facturation et de traitement de paye, sans fournir en outre des services de comptabilité ou de vérification (classés sous, Services de tenue de livres et de paye et services connexes).

• **Services de préparation des déclarations de revenus**

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir seulement des services de préparation des déclarations de revenus. Ces établissements ne peuvent pas assurer des services de comptabilité, de tenue de livres, de facturation ou de traitement de paye.

Inclusions :

- Services de préparation des déclarations de revenus (sans services de comptabilité, de vérification ou de tenue de livres)
- Préparation de déclarations d'impôt, sans services de comptabilité, de vérification ou de tenue de livres

Exclusion :

- Établissements engagés surtout dans une gamme de services comptables (classés sous, Cabinets de comptables).

• **Services de tenue de livres et de paye et services connexes**

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de tenue de livres, de facturation ou de traitement de paye. Ces établissements n'offrent pas des services comptables tels que la préparation d'états financiers, la préparation de rapports de comptabilité de gestion et l'examen et la vérification de documents comptables.

Inclusions :

Services de facturation et de tenue de livres
Services de traitement de la paye

**Exclusions :**

Établissements dont l'activité principale consiste à :

- fournir une gamme de services comptables (classés sous, Cabinets de comptables);
- fournir des services de préparation des déclarations de revenus, sans fournir aussi des services de comptabilité ou de vérification (classés sous, Services de préparation des déclarations de revenus).

Section C: Renseignements sur la période de déclaration

La période de déclaration pour cette enquête correspond à l'**exercice financier** de l'unité commerciale se terminant entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003.

Si cette entreprise n'a pas été exploitée pendant la totalité de la période de déclaration mentionnée à la question 1, indiquez-en la raison en cochant la case appropriée à la question 2.

Si l'organisation de cette entreprise a changé au cours de la période de déclaration, cochez la case appropriée à la question 3.

Section D: Organisation de l'unité commerciale

Veuillez indiquer le genre d'organisation de votre unité commerciale en cochant la case appropriée. Ne cochez qu'une seule case. Les définitions de ces organisations figurent ci-après :

Entreprise à propriétaire unique non constituée en société – Un particulier est propriétaire d'une entreprise non constituée en société.

Partenariat non constitué en société – Un partenariat non constitué en société est composé de deux particuliers ou plus qui combinent les ressources et les activités dans une entreprise commune.

Compagnie constituée en personne morale – Une entité juridique (personne morale) exploitée en vertu de pouvoirs accordés par le gouvernement provincial ou fédéral. Ses attributs de base sont :

- un nom exclusif sous lequel elle peut posséder des biens, passer des marchés, intenter des poursuites et faire l'objet de poursuites;
- une responsabilité limitée qui fait en sorte qu'elle n'est pas responsable de ses dettes et obligations au-delà du montant de ses actifs financiers.



Coopérative – Une personne morale constituée en vertu d'une loi fédérale ou provinciale prévoyant l'établissement d'une telle société. Le but principal d'une société coopérative doit être :

- la commercialisation (y compris la transformation) de produits naturels appartenant à ses membres ou à ses clients ou acquis de ces derniers;
- l'achat, pour ses membres ou ses clients, de fournitures, de matériel ou de biens nécessaires au ménage;
- la prestation de services à ses membres ou à ses clients.

Coentreprise – Une coentreprise est une entreprise commerciale à laquelle participent deux parties ou plus et qui se termine au moment de l'achèvement du projet.

Entreprise publique – Entité réglementée par les ministères du gouvernement.

Administration publique – Division du gouvernement du Canada ou du gouvernement d'une province, territoire ou municipalité.

Organisme sans but lucratif – Organisme habituellement constitué pour des fins sociales, philanthropiques ou autres fins semblables dont les droits de propriété ne sont pas normalement transférables et qui n'exploite pas un commerce dans un but de distribution ou d'utilisation des profits ou des gains financiers de ses membres.

Section E: Revenus

Les données sur les revenus servent à calculer des statistiques économiques qui donnent une indication de la contribution de la branche à l'ensemble de l'économie canadienne.

Veuillez remplir cette section pour chaque province et territoire dans laquelle cette unité commerciale est exploitée.

Pour les questions 1 à 17, veuillez déclarer ou estimer les revenus pour chacun de ces services. Les données de cette section servent à déterminer l'étendue des revenus générés par des services souvent offerts par des entreprises de la branche de la comptabilité et de la tenue de livres. La description de ces services figure ci-après.

1. Missions de vérification

Une mission de vérification d'états financiers est exécutée dans le but d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers présentent bien, sur tous les aspects importants, la situation financière d'une entité, les résultats de ses activités et des changements apportés à sa situation financière selon les principes comptables généralement reconnus. Dans certains cas, une mission de vérification peut inclure la préparation de déclarations d'impôt.



2. Missions d'examen

Une mission d'examen est principalement constituée d'une enquête, de procédures analytiques et de discussions liées à l'information financière fournie par le client. Son objectif limité consiste à évaluer si l'information déclarée est plausible dans le contexte du critère approprié. Le comptable peut compiler les états financiers et préparer des déclarations d'impôt.

3. Missions de compilation

Une mission de compilation suppose la préparation d'états financiers à partir d'information fournie par le client. Aucune opinion n'est exprimée quant à la fiabilité des états financiers du client.

4. Autres services de certification

Il s'agit de missions dont l'objectif consiste à délivrer un rapport exprimant une conclusion quant à la fiabilité de l'information qui relève de la responsabilité d'une autre partie. Dans une mission de certification, le professionnel de la comptabilité énonce explicitement le niveau de certitude qu'il a à l'égard de son travail. Ces missions comprennent les missions d'attestation et d'appréciation directe. D'autres services de certification offrent un niveau de certification élevé ou modéré. Les autres services de certification et les services connexes concernent les sujets autres que les états financiers ou l'information financière.

5. Services de tenue de livres

Les services de tenue de livres comprennent la classification et l'inscription des transactions commerciales dans les registres financiers (en format papier ou électronique).

6. Planification fiscale des sociétés

Planification fiscale pour les sociétés clientes.

7. Préparation des déclarations fiscales des sociétés

Préparation des déclarations de revenus et autres déclarations fiscales pour les sociétés clientes.

Examen des déclarations préparées par les sociétés clientes.

Production des déclarations fiscales

Préparation des documents supplémentaires associés aux déclarations fiscales

Compilation des états financiers lorsqu'ils sont inclus dans la préparation des déclarations fiscales

8. Services fiscaux pour les particuliers et les entreprises non constituées en personne morale

Les services de préparation des déclarations fiscales pour les particuliers et les entreprises non constituées en personne morale sont les mêmes que ceux qui sont mentionnés ci-haut pour les sociétés clientes.

9. Taxe à la consommation et autres services fiscaux

Cette catégorie de services comprend un ou plusieurs des services suivants :

Regroupement des rapports financiers intermédiaires

Préparation des formulaires de taxes à la consommation

Examen des déclarations préparées par d'autres

Production de déclarations fiscales

Examen des stratégies relatives à la taxe à la consommation



10. Services relatifs à l'insolvabilité et à la mise sous séquestre

Dans le rôle de syndic à la faillite :
Protection des actifs d'une entreprise
Réorganisation des finances de l'entreprise
Liquidation des stocks
Gestion des opérations quotidiennes de l'entreprise
Liquidation des autres actifs
Distribution des produits de la dissolution aux créanciers
Production de la documentation requise

11. Services de conseils en gestion stratégique

Gestion et planification stratégiques, structure organisationnelle et examen – comprend la prestation de conseils et de services d'assistance opérationnelle concernant l'orientation et la stratégie de l'entreprise ainsi que la planification, la structuration et le contrôle d'une entreprise dans son ensemble.

12. Consultation en gestion financière

Services de consultation en gestion financière – comprend la prestation de conseils et de services d'assistance opérationnelle concernant des questions associées à la planification et au contrôle financiers.

13. Services de ressources humaines et de recrutement de cadres

Services de consultation en matière de gestion des ressources humaines – comprend des consultants en ressources humaines qui offrent des services de consultation sur les questions actuarielles, d'avantages sociaux et de rémunération, des services de consultation sur l'évaluation des employés, des services de consultation en matière de développement organisationnel et des services de consultation en matière de gestion du personnel.

14. Services de marketing

Services de consultation en matière de gestion marketing – comprend l'analyse et la formulation de stratégies de marketing, la formulation de politiques relatives au service à la clientèle et à l'établissement des prix, l'organisation du processus de distribution.

15. Services de consultation en gestion de la production

Services de consultation en gestion de la production – comprend la prestation de conseils sur l'utilisation efficace des matériaux dans le processus de production, la gestion et le contrôle des stocks, les normes de contrôle de la qualité.

16. Autres services de consultation en gestion

Autres services consultatifs comme les services de systèmes comptables informatisés.

17. Autres ventes et services produits

Cette catégorie de services comprend tous les autres services non spécifiés ailleurs et peut inclure :
Services de la paye
Services de constitution en société
Services de planification financière personnelle
Services juridiques
Services d'enseignement et de formation
Gérance du processus opérationnel



Veuillez indiquer sur la ligne appropriée les principaux éléments associés aux revenus déclarés pour cette catégorie. Même si les ventes provenant de ces produits et services ne font généralement pas partie de votre source de revenu principale, elles complètent le tableau financier des activités de votre unité commerciale.

- 18. Total des revenus d'exploitation** – Il s'agit de la totalisation de l'information détaillée relative au total des revenus d'exploitation de cette unité commerciale.
- 19.** Pour « **Investissement et autres revenus** », veuillez déclarer les revenus qui ne sont pas directement reliés à l'exploitation de cette unité commerciale. Comprend les revenus d'intérêts, les dividendes et les profits sur les ventes d'actifs (gains en capital).
- 20. Total des revenus** – Correspond à la somme du total des revenus d'exploitation et des revenus d'investissement et autres revenus perçus par cette unité commerciale.

Répartition des revenus d'exploitation selon l'emplacement des clients

Si ce rapport porte sur des opérations menées dans seulement une province ou un territoire, veuillez suivre ces directives. Autrement, il faut suivre les directives sous « **Ventes à des clients à l'extérieur de la province** ».

Cette section vise à mesurer la valeur des services vendus aux clients situés à l'intérieur et à l'extérieur de la province dans laquelle se trouve votre entreprise. Veuillez fournir une estimation du pourcentage de votre revenu d'exploitation total (section E, question 18) selon l'emplacement du client qui a bénéficié de vos services. Veuillez vous assurer que les pourcentages déclarés aux questions 21 à 43 totalisent 100 %.

Exemple : Si votre bureau d'Alberta a fourni à des clients demeurant en Saskatchewan des services qui ont généré des honoraires comptant pour 2 % du total des revenus gagnés par le bureau d'Alberta, veuillez déclarer 2 % sur la ligne Saskatchewan.

Les données sur la répartition des revenus selon l'emplacement des clients serviront à améliorer les renseignements sur le mouvement des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous vous invitons à soumettre vos suggestions dans la section **Commentaires**, à la fin du présent questionnaire, sur les moyens de l'améliorer.

Ventes à des clients à l'extérieur de la province

(Pour les questionnaires détaillés : 5-3300-207.2)

Ce questionnaire supplémentaire vise à mesurer la valeur des services vendus à des clients situés à l'extérieur de la province. Après avoir inscrit le total des revenus par province, veuillez fournir une estimation du total des revenus d'exploitation de chaque province (section E, question 18) provenant des services fournis, vendus ou livrés à des clients à l'extérieur de la province.



Exemple : Si votre bureau d'Alberta a fourni à des clients demeurant en Saskatchewan des services qui ont généré des honoraires comptant pour 2 % du total des revenus gagnés par le bureau d'Alberta, veuillez déclarer 2 % sur la ligne 21 (la ligne de la Saskatchewan) sous les opérations de l'Alberta.

Ce questionnaire supplémentaire sera difficile à remplir, mais nous tenons à ce que vous sachiez que cette information est cruciale pour permettre à Statistique Canada de mesurer le mouvement des biens et services entre les provinces et les ventes à des non-résidents.

Section F: Dépenses

1. Total des salaires et des traitements

Veuillez déclarer les salaires et traitements de vos employés sur les lignes appropriées.

Inclure les montants déposés dans des comptes étrangers, les congés annuels payés, les allocations de présence, les primes (y compris la participation aux bénéfices), les commissions, les allocations imposables et les versements de salaires rétroactifs.

Exclure tous les paiements et toutes les dépenses liés à des contrats de l'extérieur et les paiements à des travailleurs occasionnels pour lesquels un formulaire **T4 – État de la rémunération payée** n'a pas été préparé.

2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

Veuillez déclarer la part des avantages sociaux versée par l'employeur.

Inclure les cotisations aux régimes d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance-emploi, de pensions et d'indemnisation pour accidents du travail, les allocations de retraite ou les paiements forfaitaires versés aux employés au moment de leur cessation d'emploi ou de leur retraite ainsi que les contributions à tous les autres avantages sociaux tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage.

Exclure les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation. Veuillez déclarer ces paiements à la question 22 de la section F, « Toutes les autres dépenses ».

3. Total de la rémunération de la main-d'oeuvre

Le total de la rémunération de la main-d'oeuvre correspond à la somme des salaires, des traitements et des contributions de l'employeur aux avantages sociaux des employés.

5. Frais de téléphone et autres services de télécommunications

Inclure les frais des services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire ou de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images, les frais d'accès à Internet et les dépenses liées à la transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de programmes musicaux.



6a. Location et location à bail de bureaux et d'entrepôts

Inclure les dépenses afférentes à l'énergie comprises dans vos dépenses de location et de location à bail.

6b. Location et location à bail d'équipement et de véhicules

Inclure les frais de location et de location à bail de véhicules (sans chauffeur), d'ordinateurs et de périphériques et d'autres machines et matériel (sans opérateur) ainsi que les frais de mazout et les autres dépenses afférentes à l'énergie compris dans vos dépenses de location et de location à bail (le cas échéant).

7. Achats de services d'entretien et de réparation

Inclure les dépenses d'entretien et de réparation des édifices et des structures (y compris les services de conciergerie et d'entretien), la machinerie et le matériel ainsi que les autres biens. Inclure les dépenses liées aux matériaux, aux pièces et à la main-d'œuvre.

8. Travail de comptabilité confié en sous-traitance

Inclure les paiements versés à d'autres cabinets.

9. Honoraires de services juridiques, de vérification et autres services professionnels

Inclure les honoraires de services juridiques, les frais de comptabilité et de vérification, de consultants, les frais d'enseignement et de formation, les frais de traitement des données, de préparation de la paie, de recherche et de développement et tous les autres honoraires de services professionnels et commerciaux.

10. Frais d'intérêts

Inclure l'intérêt sur le passif à court terme et à long terme, les intérêts payés au titre d'un contrat de location-acquisition, les intérêts payés sur les obligations (garanties ou non) et les intérêts sur hypothèques.

11. Frais pour services financiers et autres frais bancaires

Inclure les frais de services explicites pour services financiers, les commissions et frais liés à l'utilisation de cartes de crédit et de débit et les autres frais pour services financiers.

Exclure les frais d'intérêts.

12. Primes d'assurance

Inclure les dépenses d'assurance comme l'assurance-responsabilité, le versement de cautions, l'assurance contre les pertes d'exploitation, l'assurance-incendie, l'assurance-automobile, l'assurance des biens, etc.

Exclure les primes versées directement à votre siège social (le cas échéant).

13. Publicité

Inclure les dépenses de publicité et de promotion comme la publicité dans les journaux, les dépenses liées aux médias, les catalogues, la promotion de l'entreprise, les présentations, les présentoirs, etc.

14. Frais de voyages, de conférences, de repas et de représentation

Inclure le transport de passagers, le logement, les repas pendant les voyages, les autres indemnités de voyages ainsi que les repas, les achats effectués pour le divertissement et l'accueil des clients.



15. Fournitures de bureau

Inclure le papier; les fournitures de photocopieur, d'imprimante et de télécopieur; les disquettes; le matériel pour écrire et les autres fournitures de bureau.

Exclure les dépenses d'affranchissement et de courrier ainsi que les dépenses de téléphone et des autres télécommunications.

16. Coûts de l'énergie

Exclure les dépenses d'énergie comprises dans vos dépenses de location et de location à bail. Vous devez déclarer ces montants dans les dépenses de location et de location à bail (section F, questions 6a et 6b)

17. Impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis

Inclure les impôts fonciers sauf lorsque ceux-ci sont compris dans vos dépenses de location et de location à bail, les taxes de transfert de propriétés et les droits d'immatriculation de véhicules.

19. Dépréciation et amortissement

La **dépréciation** est un processus comptable par lequel le coût des immobilisations est systématiquement imputé aux opérations courantes pendant la durée de vie utile du bien. Ce processus reconnaît l'épuisement graduel de la capacité de service des immobilisations.

L'**amortissement** est la radiation graduelle des coûts capitalisés.

Inclure les dépenses de dépréciation et d'amortissement à l'égard des actifs de cette unité commerciale, y compris les obligations découlant des contrats de location-acquisition. Nota : Veuillez ne déclarer que le montant des dépenses que vous avez capitalisées durant la période de déclaration.

21. Valeurs non encaissables, réévaluation et pertes en capital

Les pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations et de placements, les dévaluations de l'actif à la valeur de réalisation nette à cause de la diminution permanente des valeurs, les pertes résultant des changements de taux de change et toute autre perte extraordinaire résultant de transactions ou d'événements qui possèdent toutes les caractéristiques suivantes :

- a) elles ne devraient pas se produire fréquemment au cours d'une période de plusieurs années;
- b) elles ne sont pas typiques des activités commerciales normales de l'entité;
- c) elles ne dépendent pas principalement de décisions ou de déterminations effectuées par la direction ou les propriétaires.

22. Toutes les autres dépenses

Veuillez préciser les principaux éléments associés aux dépenses déclarées pour cette question.

Inclure les redevances et les droits de franchisage, les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, les provisions pour créances irrécouvrables et les dons.

23. Total des dépenses

Ce total correspond à la somme des éléments de dépenses détaillés figurant aux questions 3 à 22 de la section F.



Section G: Caractéristiques de l'effectif

Pour bien mesurer la contribution intellectuelle de l'ensemble du capital humain de cette branche, nous demandons des statistiques sur le nombre de propriétaires et de partenaires ainsi que sur le nombre d'employés et leur classification.

1. Nombre de partenaires et de propriétaires actifs (non-rémunérés)

Pour les entreprises non constituées en personne morale, veuillez déclarer sur la ligne 1 le nombre de partenaires et de propriétaires dont les gains constitueront le revenu net de la société de personnes ou de l'entreprise individuelle.

Nombre d'employés rémunérés selon le genre de travail exécuté

2a. Professionnels

Employés dont les fonctions exigeraient normalement au minimum un diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent. Les professionnels devraient inclure les étudiants en comptabilité en stage au sein de l'organisme. Inclure les professionnels du marketing et de la recherche en marketing ainsi que les professionnels de l'informatique dont les fonctions devraient normalement exiger au moins un diplôme universitaire de premier cycle en science informatique. Ne pas inclure les partenaires et les propriétaires non salariés déclarés ci-haut.

2b. Personnel technique et de métiers

Techniques : Employés dont les fonctions exigeraient normalement un diplôme ou un certificat de collège communautaire ou l'équivalent et dont le travail ne porte pas principalement sur le marketing ou la vente d'un produit ou d'un service. Exemples : formateurs en technologie et programmeurs et opérateurs d'ordinateur dont les fonctions exigeraient normalement un certificat ou un diplôme de collège communautaire.

Métiers : Employés occupant des postes qui nécessitent une accréditation professionnelle ou l'équivalent mais qui ne requièrent pas normalement un certificat ou un diplôme de niveau postsecondaire.

2c. Personnel administratif, de soutien et autres employés sans accréditation professionnelle

Personnel chargé de fournir les services de bureau ou services administratifs et personnel occupant des postes dans les secteurs de la production et de l'entretien. La formation pour ces postes s'obtient généralement en cours d'emploi ou nécessite une formation professionnelle de moins d'un mois. Exemples : commis à la comptabilité, réceptionnistes, commis de service, commis au courrier et à la distribution, commis au classement, préposés à l'entreposage et personnel de nettoyage.

Nombre total d'employés rémunérés

Ce total correspond à la somme des employés rémunérés déclarés pour les professionnels, le personnel technique et de métier ainsi que le personnel administratif et de soutien et les autres.



3. Pourcentage des employés rémunérés qui ont travaillé à temps plein
Veuillez préciser le pourcentage des employés rémunérés qui ont travaillé à plein temps. Arrondissez le pourcentage au nombre entier le plus près. Un employé à plein temps rémunéré est défini comme un employé rémunéré qui a travaillé régulièrement le nombre d'heures de la semaine normale de travail de l'entreprise.

5. Nombre d'employés contractuels embauchés au cours de l'année
Les employés contractuels ne sont pas des employés, mais des travailleurs embauchés à contrat pour exécuter une tâche ou un projet particulier dans votre entreprise pendant une durée déterminée. Veuillez déclarer le nombre d'employés contractuels embauchés par votre entreprise au cours de l'exercice.

Section H: Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients

Cette section vise à déterminer quels secteurs de l'économie canadienne achètent vos services.

Clients au Canada

Particuliers et ménages

Les particuliers et les ménages sont des personnes qui achètent vos services mais qui n'appartiennent pas aux secteurs commercial ou gouvernemental.

Entreprises

Pourcentage du total des revenus d'exploitation provenant de ventes au secteur commercial. Les ventes au gouvernement et aux clients institutionnels doivent être signalées ci-après.

Institutions publiques

Veuillez déclarer le pourcentage du total des revenus d'exploitation provenant de ventes aux hôpitaux, aux écoles et aux universités et aux services publics.

Administrations publiques

Vous devez déclarer ici le pourcentage du total des revenus d'exploitation provenant de ventes à des clients classés comme organismes d'administration fédérale, provinciale ou municipale.

Clients à l'extérieur du Canada

Veuillez déclarer le pourcentage du total des revenus d'exploitation que représentent les ventes à des clients situés à l'extérieur du Canada. Ces clients peuvent comprendre des entreprises étrangères, des particuliers étrangers, des



institutions et/ou des gouvernements étrangers. Veuillez vous assurer que le pourcentage déclaré pour les clients à l'extérieur du Canada correspond à la somme des pourcentages déclarés aux questions 34 à 43 de la section E – Revenus.

Veuillez à ce que les pourcentages déclarés dans cette section totalisent 100 %.

Section I: Attestation

Veuillez attester que, au mieux de votre connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts. En outre, veuillez fournir les renseignements reliés à la personne-ressource ce qui permettra à Statistique Canada de communiquer avec vous pour toute question concernant la présente enquête.

Veuillez indiquer le temps (en heures et minutes) requis pour rassembler l'information et remplir ce questionnaire. Si cette question a présenté pour vous des difficultés importantes, veuillez décrire la nature de ces difficultés dans la section **Commentaires**. Cette information sera très utile pour évaluer le fardeau de réponse et améliorer le questionnaire.

Section J: Commentaires

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires au sujet de notre programme d'enquête auprès des entreprises. Si nécessaire, veuillez joindre une page distincte. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête. Voici quelques sujets susceptibles de faire l'objet de commentaires :

- faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées par rapport à l'année dernière;
- contenu du questionnaire;
- nouvelles questions d'intérêt pour votre branche;
- libellé du questionnaire;
- utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires;
- clarté des questions (p. ex., les définitions, les exemples d'inclusions et d'exclusions, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponses);
- ordre et enchaînement des questions;
- date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre;
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants;
- possibilité de déclaration électronique;
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés.



Merci d'avoir rempli les questionnaires. Veuillez faire une copie pour vos dossiers

S'il y avait des questions concernant les renseignements fournis, un représentant de Statistique Canada pourrait vous téléphoner. Le fait de conserver une copie de votre questionnaire rempli pour vos dossiers vous permettra de passer moins de temps au téléphone.

Merci

Nous espérons que cette brochure vous a aidé à compléter cette enquête et qu'elle vous a aussi fourni certains renseignements sur Statistique Canada. Si vous avez des suggestions visant à améliorer cette brochure, veuillez les écrire à la section Commentaires du questionnaire.

Quelques questions qui sont souvent posées

Comment a-t-on sélectionné l'entreprise?

La plupart des entreprises sont sélectionnées dans le cadre d'un échantillon aléatoire dans le but de représenter d'autres entreprises de services de comptabilité et de tenue de livres ayant des caractéristiques semblables pour ce qui est notamment de la taille, de l'emploi ou des revenus. Certaines entreprises sont sélectionnées parce qu'elles dominent la branche des services de comptabilité et de tenue de livres au Canada, dans une province ou un territoire donné. Vos réponses sont très importantes pour que les résultats de l'enquête donnent un portrait exact et complet de votre branche d'activité.

Comment choisit-on les entreprises en vue d'une enquête?

La majorité des enquêtes-entreprises de Statistique Canada sont des enquêtes par échantillonnage. Cela veut dire qu'un certain nombre d'entreprises d'une branche d'activité donnée sont choisies dans chaque province et territoire pour remplir le questionnaire d'enquête. Cet échantillon représente toutes les entreprises de la branche étudiée. Dans un échantillon, la plupart des entreprises sont choisies de façon aléatoire afin de représenter d'autres entreprises possédant des caractéristiques semblables, ayant trait, par exemple, au revenu ou au nombre d'employés. Certaines entreprises **doivent** être retenues dans l'échantillon parce qu'elles contribuent de façon significative à l'activité d'un secteur ou d'une province.

Un nombre limité de nos enquêtes-entreprises sont des enquêtes de type recensement, qui incluent **toutes** les entreprises de taille notable au sein d'un secteur d'activité particulier. On utilise un recensement lorsque le secteur étudié ne comprend qu'un nombre limité d'entreprises ou lorsqu'il se compose d'entreprises très dissemblables. Dans de tels cas, un échantillon ne refléterait pas fidèlement la totalité du secteur étudié.



Pourquoi les entreprises sont-elles légalement tenues de participer aux enquêtes?

Les Canadiens ont besoin de données exactes et fiables pouvant servir de fondement au processus démocratique de prise de décisions. Par la Loi sur la statistique, le Parlement a chargé Statistique Canada, à titre de bureau national de la statistique, de recueillir ce genre de données. Les enquêtes-entreprises permettent de recueillir d'importantes données économiques. Celles-ci sont utilisées par les entreprises, les syndicats, les organismes à but non lucratif et tous les niveaux d'administration afin de prendre des décisions éclairées dans plusieurs domaines. Puisque les résultats de la plupart des enquêtes-entreprises sont liés directement ou indirectement à des programmes autorisés par la loi, il est nécessaire de rendre obligatoire la participation aux enquêtes afin d'assurer un taux de réponse adéquat et des données d'enquête fiables.

Comment Statistique Canada a choisi mon entreprise pour cette enquête?

Le Registre des entreprises est la liste de Statistique Canada pour toutes les entreprises au Canada, subdivisée en secteurs industriels particuliers. Cette liste est la source des entreprises qui seront incluses dans le sondage. La principale source de cette liste est l'Agence des douanes et du revenu du Canada qui fournit des détails sur les entreprises ayant un numéro d'entreprise. Une fois par mois, Statistique Canada reçoit la version courante du fichier des numéros d'entreprise et en fait le traitement afin de mettre à jour le Registre des entreprises. Ce traitement mensuel permet d'identifier les nouvelles entreprises et celles qui ont cessé leurs activités, de même que tout changement concernant le nom, l'adresse et la taille des petites entreprises.

Les renseignements recueillis à partir des questionnaires d'enquête servent aussi à mettre à jour le Registre des entreprises. Par exemple, lorsqu'une entreprise déclare qu'elle a changé sa principale activité, on apporte le changement nécessaire à son code d'activité.

Statistique Canada communique avec les grandes entreprises pour recueillir des renseignements sur leur structure juridique et organisationnelle, leurs activités et le nom des personnes-contacts. On recueille ces informations afin de maintenir le Registre des entreprises à jour. C'est ce qu'on appelle aussi «l'établissement de profils».

De quelle façon les entreprises sont-elles classifiées?

Statistique Canada attribue un code de classification à votre entreprise selon la description fournie lorsque vous vous êtes inscrit auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Nous mettons le code à jour lorsque vous nous fournissez de nouveaux renseignements dans le cadre d'une enquête.

Le système de codage que Statistique Canada utilise est appelé «Système de classification des industries de l'Amérique du Nord» (SCIAN). Le SCIAN est l'œuvre des organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Créé dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain, il offre des définitions communes de la structure industrielle des trois pays, de sorte qu'on puisse comparer leurs données économiques. Il remplace l'ancien système appelé «Classification type des industries de 1980» (CTI 80).



Au plus haut niveau de la structure, le SCIAN divise l'économie en 20 secteurs ou classifications. Ces secteurs regroupent des centaines de types d'industries. Afin de produire des statistiques uniformes, un seul code est attribué à la plupart des entreprises. Toutefois, si une entreprise mène de multiples activités, telles que la fabrication et le commerce de gros, Statistique Canada classifie les différentes unités de l'entreprise selon leurs activités propres.

Votre entreprise peut participer à plusieurs aspects de l'économie

Il est possible que vous receviez plusieurs questionnaires de Statistique Canada si votre entreprise est active dans plusieurs provinces ou dans plusieurs secteurs, ou les deux à la fois. Par exemple, une entreprise pourrait recevoir des questionnaires distincts couvrant ses services de restauration dans chacune des provinces et un autre questionnaire sur le commerce de détail pour ses épiceries. Que nous vous demandions dans le cadre de nos enquêtes de fournir des renseignements sur vos états financiers, sur vos dépenses en immobilisations ou sur des innovations comme le commerce électronique, vos réponses sont nécessaires pour bien comprendre la complexité de l'économie.

Comment obtenir les données de Statistique Canada

Service national de renseignements

- par téléphone: 1 800 263-1136
- à l'aide d'un appareil de télécommunication pour malentendants: 1 800 363-7629
- par télécopieur: 1 877 287-4369
- par courrier électronique: infostats@statcan.ca

Centres de consultation de Statistique Canada

Halifax	(902) 426-5331
Montréal	(514) 283-5725
Ottawa	(613) 951-8116
Toronto	(416) 973-6586
Winnipeg	(204) 983-4020
Regina	(306) 780-5405
Edmonton	(780) 495-3027
Vancouver	(604) 666-3691

Site Web: www.statcan.ca

Consultez quelques pages parmi les plus informatives :

- **Le Quotidien** (cette publication officielle diffuse chaque jour les plus récentes données de Statistique Canada)
- **Le Canada en statistiques** (plus de 350 tableaux statistiques touchant une large gamme de sujets relatifs à l'économie et à la société)
- **Renseignements pour les participants à une enquête** (renseignements sur des enquêtes auprès des ménages et auprès des entreprises menées par Statistique Canada)



- **Profils des communautés** (Accédez aux données les plus récentes du recensement de 2001 grâce aux **Profils des communautés** de 2001 pour les villes, villages, réserves indiennes, comtés et régions métropolitaines du Canada)
- **Recensement** (résultats provisoires du Recensement 2001)
- **Ressources éducatives** (programmes et produits pour les élèves et les enseignants)

Visitez votre bibliothèque publique

Plus de 700 bibliothèques publiques dans l'ensemble du Canada disposent des publications de Statistique Canada.